

Répartiton géographique des Isoètes de France

René Dhien

Citer ce document / Cite this document :

Dhien René. Répartiton géographique des Isoètes de France. In: Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 32^e année, n°8, octobre 1963. pp. 223-229;

doi : <https://doi.org/10.3406/linly.1963.7168>

https://www.persee.fr/doc/linly_0366-1326_1963_num_32_8_7168

Fichier pdf généré le 28/03/2018

GROUPE DE ROANNE

Réunion générale de septembre. — Cette première séance a été consacrée, pour respecter la tradition, aux souvenirs de vacances.

Le Président DIEUDONNÉ en ouvrant la séance rend hommage à la mémoire de notre Président d'Honneur, M. BERTRAND, décédé récemment.

M. PAGE parle ensuite de son séjour dans l'Autunois, il dit sa joie découlant de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par Mme JAY et le Colonel DE LA COMBLE, ce dernier sacrifiant son temps précieux à le renseigner et lui montrer les magnifiques collections de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. Ce groupement, qui compte 600 membres fait état d'une remarquable activité. Expositions, excursions, organisation de semaine d'étude... en témoignent. C'est un grand honneur qui vient d'être fait au groupe de Roanne en l'admettant gracieusement au sein des nombreuses Sociétés correspondantes de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. Pour sceller cette union une sortie en commun est inscrite au programme des excursions de l'année prochaine.

M. PAGE présente ensuite quelques spécimens de bois silicifié récolté par lui au Champ de la Justice sur les précieuses indications du Colonel DE LA COMBLE. Il expose ensuite les difficultés de repérage éprouvées au cours de la recherche d'un alignement de menhirs dissimulés au cœur d'une épaisse haie. Il rapporte également l'anecdote concernant les autres menhirs de ces mêmes alignements... qui furent soigneusement dégagés du sol, dressés puis... réenfouis à la suite d'un procès entre le propriétaire du terrain et l'inventeur. Bois fossile, alignements, silex et vestiges du néolithique, quelques outils à faciès moustérien, « buttes énigmatiques » n'ayant pas encore livré leur secret, ce « Champ de la Justice » est vraiment un lieu privilégié.

C'est ensuite, toujours par M. PAGE, la présentation et la description de deux superbes pièces en silex provenant du champ Grand à St-Maurice. Une magnifique pointe Moustérienne d'élégante facture fait l'admiration de tous.

M. CHAPALAIN livre à notre curiosité différents fossiles de mollusques qu'il nous rapporte de la région de Fouras où il a passé ses vacances.

M. BEILLARD féru d'erpétologie remet à M. DIEUDONNÉ des mues entières de vipères qui, il faut le dire, se sont soigneusement déshabillées. Rien n'y manque, de la tête (avec l'emplacement des yeux) jusqu'à l'extrémité de la queue.

Tous s'affairent ensuite autour d'un panier de champignons, d'où ils en sont exhumés un à un et nommés par M. DIEUDONNÉ qui met en évidence les caractères particuliers à chacun. Cette détermination clot la séance. Le groupe de Roanne prend un bon départ ; les vacances sont terminées, certes, mais il reste encore de bons jours pour les amants de la nature que nous sommes.

J.-C. P.

Communiqué. — Tous les lundis, à partir du 16 septembre, détermination de champignons. Petite salle du Palais de Justice.

PARTIE SCIENTIFIQUE

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ISOETES DE LA FRANCE

par René DHEN.

Il restait pour compléter la répartition des ptéridophytes à établir celle des Isoetes. Grâce à l'amabilité de bienveillants confrères à qui j'adresse mes vifs remerciements : MM. D'ALLEIZETTE (Puy-de-Dôme), Docteur BERTON (Nord), Mlle CONTANDRIAPULOS (Corse), COQUILLAT (Rhône), DELEUIL (B.-d.-R.), DOIGNON (Seine-et-Marne), LE BRUN (Hte-Garonne), PRIN (Aube), RALLET (Charente-Maritime), RIOUX (Hérault), SEILLAC (Gironde), TALLON (B.-du-Rhône), j'ai réuni les indications suivantes.

La répartition indiquée sur les cartes, n'a évidemment qu'une valeur toute relative. A une petite échelle on ne saurait avec précision noter

l'emplacement des espèces. J'ai suivi l'ordre et les numéros de la Flore de la France de COSTE en ajoutant toutefois quelques plantes dont l'existence et la valeur taxonomique sont controversées.

4327. *Isoetes lacustris* L.

Aveyron : Flore de Rouy, stations non précisées. — *Ariège* : Lac de Naguilles, de Bassiès. — *Cantal* : Lac de Menet, altitude 975 m (Saltel). — *Corrèze* : Lac des Oussines sur le Plateau de Millevaches (Gonod 1898). — *Finistère* : Rosporden (Picquenard). — *Haute-Loire* : Lac du Bouchet (Inventaire de Chassagne). — *Lozère* : Lacs de l'Aubrac, Saint-Andéol 1 200 m sur la rive est (Abbé Bonaterre), et Bort (Lec. et Lam.). — *Puy-de-Dôme* : Assez rare, Lacs des Monts Dore ordinairement sur fonds sablonneux, Chauvet 1160 m, Bourdouze 1170, Esclauzes 1075, Godivelle d'en bas 1200¹, Guéry 1260, Landie 1100, Montineyre 1170, Servières 1200 (Chassagne). — *Hautes-Pyrénées* : Laquets d'Orédon (Guinet, Rallet). — *Pyrénées-Orientales* : Etangs de Llarch, Capeir au Lac d'Aude, lacs des Bouillouses (session 1931), lac de Pradeilles, étang noir (Pierrot, Rallet). — *Savoie* : Chambéry (Monographie de Motelay et Vendryès). — *Vosges* : Lacs de Gérardmer, Longemer, Retournemer.

4328. *Isoetes echinospora* Durieu

Aveyron : Lacs de l'Aubrac (Rouy). — *Corrèze* : Rive est de l'étang des Oussines submergé sous 10 cm d'eau, région de Millevaches, alt. 840 (Sarassat). — *Loire-Atlantique* : Lac de Grandlieu (Lloyd), sans doute introduit par les oiseaux aquatiques. — *Lozère* : Lacs de l'Aubrac : Saint-Andéol Commune de Nasbinals 1300 m, Bort (Gay). — *Puy-de-Dôme* : Rare, lacs des Monts Dore, préfère les sols tourbeux immergés, lacs de Bourdouze, Esclauzes, Godivelle d'en bas, Guéry, La Landie, lac Chauvet (Callé). — *Pyrénées-Orientales* : Lac d'Aude. — *Haute-Vienne* : Etangs de la Pêcherie, de Cieux, étang de Bessines (en masse, Prudhomme), étang de Sagnat, étang de la Crouzille (Le Gendre). — *Vosges* : Etang de la Demoiselle à l'embouchure de la Vologne entre Remiremont et Plombières (Chouard 1921), lacs de Longemer, de Retournemer.

4329. *Isoetes Brochoni* Motelay

Espèce controversée qui n'est peut-être qu'une variété d'*Isoetes lacustris* ou une forme immature d'*I. echinospora* (Leredde), croit fréquemment avec le *Subularia aquatica*. — *Ariège* : Lacs de Naguilles (Motelay 1891), d'en Bas, Rulles, Peyregrand, Bassiès, Gnioures, Izourt. — *Hautes-Pyrénées* : Lac Bleu, Laquets d'Orédon dans le Massif de Néouvielle (Docteur Berton). — *Pyrénées-Orientales* : Lac de Pradeilles (Rallet) des Bouillouses, d'Aude, de Nohèdes, Llarch, Lanoux, Fontvive — étang Noir (Pierrot) — un échantillon particulièrement exubérant 15 à 20 cm (Rallet), étang d'Evole de Camporeils, Lanouzet, etc... Existe aussi en Andorre, 3 lacs en Catalogne, pays limitrophes de nos frontières.

4330. *Isoetes Boryana* Durieu

Gironde : Etangs de Cazaux où il est abondant (Bory de Saint Vincent, puis Chantelat 1843), Jean-Jean, Catalogue des Plantes de la Giron-

1. En 1960, P. CARIÉ ne l'a pas retrouvé en cette localité, non plus qu'*Isoetes echinospora*.



1 - *Isoetes lacustris*
2 - *Is. echinospora*
3 - *Is. Brochoni*

4 - *Is. Boryana*
5 - *Is. velata*
6 - *Is. tenuissimum*

de 1961. — *Landes* : Etangs d'Aureilhan, Biscarosse, Léon, Parentis, Sanguinet, Saint-Julien, Soustons.

4331. *Isoetes velata* Ab.

Corse : Localisé dans le Sud de l'île, Bonifacio (Stéfani), La Trinité (Reverchon), Porto-Vecchio. — *Gard* : M. Tallon a découvert cette espèce dont la détermination a été confirmée par le Professeur de Litardière au marais de Redersan où il était abondant il y a 10 ans ; actuellement en forte régression. — *Var* : Le Muy à la Fontaine de Cacheu (Bertrand), Saint-Raphaël.

4331 A. *Isoetes tenuissimum* Boreau

Creuse : Azerables, étang de la Chaume, (Prudhomme), Saint-Julien-le-Chatel, étang de Pinaud, (Commune de Saint-Julien-la-Fenêtre (Sarasat 1936)). — *Indre* : M. Rallet l'a trouvé dans 31 étangs que l'on peut grouper ainsi : a) Belabre : étang Barrière ; b) Lignac : étang de la Rochechevreux ; c) Ciron : du Grand-Riou, du Petit-Riou ; d) Ruffec : des grandes Fourdines, Rompu, Monté-Morin, Coublais ; e) Rarnay : l'Effe à Madame, de la Mer Rouge, Montiacre, du Blizon, Thomas, Fond Roux ; f) Migné : du Sault, Boisdion, Charpentesse, Laragé, Vieux, Grand-Remond, Chèvres, Terrasson, Peaudieux, Fontenelles ; g) Lingé : de la Gabrière ; h) Mézières : de Bellebouche ; i) Nuret-le-Ferron : de la Grande Gorce ; j) Luant : de Grande-Effe, des Trois, de Villeclas, étangs de Salvart (Le Grand). — *Loir-et-Cher* : Etang de la Harpe près Loreux (E. Martin), Millancay, Marcilly, Veilleins, Saint-Viatre. — *Vienne* : Saint-Léomer, étang Cadoret, Grobleau (Rallet). — *Haute-Vienne* : Etang de Ris-Chauvron, à Azat-le-Ris, Les grands Chizeaux, étang des Landes (Rallet).

4331 B. *Isoetes Chaboisei* Nym.

Indre : Etang de la Barrière, des Pascauds à Belabre. Ne parvient pas en Gâtinais (Evrard). — *Loir-et-Cher* : Abondant aux environs de Romorantin. — *Haute-Vienne* : Etang de Ris-Chauvron (Durieu).

4331 C. *Isoetes Violleaui* Hy.

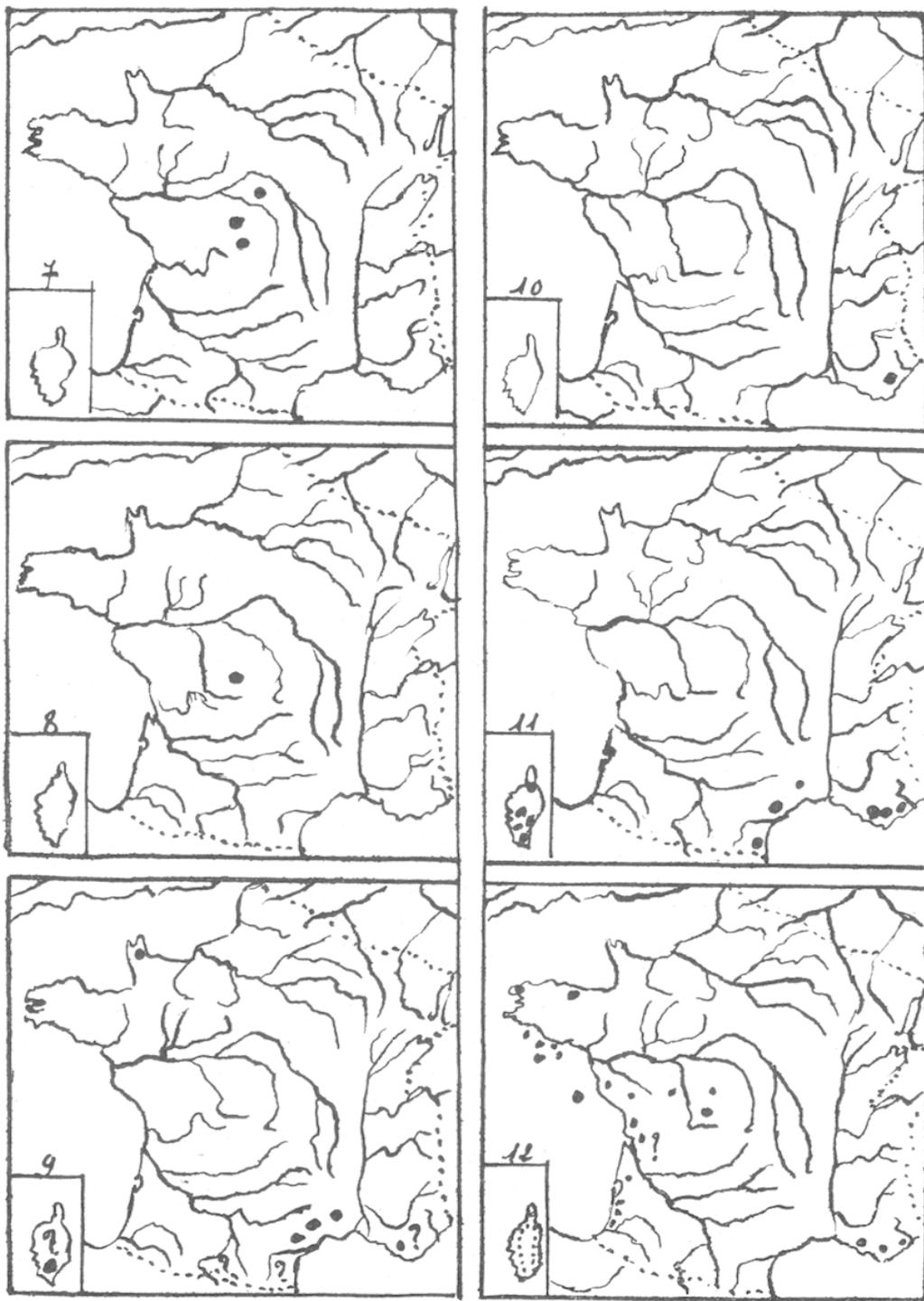
Haute-Vienne : Etang de Ris-Chauvron (Violleau et Hy).

4331 D. *Isoetes adpersum* var. *Perreymondi* ABC

Var : Fréjus, talus d'un ruisseau (Bertrand), route du Muy à Bagnols, Saint-Raphaël (Perreymond) station probablement détruite aujourd'hui.

4332. *Isoetes setacea* Delile

Alpes-Maritimes : Le Cannet (douteux). — *Ariège* : Mares de Pilles-Hautes (présence peu vraisemblable) (Gaussen et Le Brun, Bull. Soc. bot. de France 1961). — *Corse* : Marécage près de Porto-Vecchio (Gay), n'a depuis été revu par personne, à rechercher. — *Gard* : Mare de Redessan à l'est de Nîmes. M. Tallon l'a observé en 1937, à l'étang de Pazac (de Litardière, *déterminavit*) où il est toujours très abondant avec des éclipses dues à de longues périodes de sécheresse. — *Hérault* : Mare de Grammont (A. Savatier), de Roquehaute (Coste, Soulié). — *Manche* : Entre Valogne et Quineville, Saint-Vaast (Boreau). — *Pyrénées-Orientales* : Marais de Salces, Font-Estramer. — *Var* : Fréjus, pelouses à Bellevue, Bellène, Saint-Damas Roquebrune, à la Mourette, Saint-Raphaël (Perreymond).



7 - *Isoetes chaboissei*
8 - *Is. Violleau*
9 - *Is. setacea*

10 - *Is. adpersum*
11 - *Is. Duriaei*
12 - *Is. hystrix*

4333. Isoetes Duriaei Bory

Alpes-Maritimes : Antibes, Golfe-Juan (Bornet, de Nanteuil), Coteaux trachytiques de Biot (Burnat, Chouard), Cannes, Mandelieu, Loubet (Poirion), Menton, vallon de Cabrolles et des Chataigniers. — *Aude* : Montolieu (Le Grand). — *Corse* : Bastia à Griggione, Ajaccio, Porto-Vecchio, Corte, Evisa (Reverchon), Biguglia (Boullu), Ventilegne, Santa-Gillia, Montemaggiore, Bonifaccio (Deleuil), Calvi (Foucaud et Simon), Pont-de-Bevinco, Corté (Req.), Venacco, chapelle des Grecs près Ajaccio, La Trinité. — *Gard* : Etang de Pezac, de Redessan. — *Hérault* : Roquehaute, Vias, Carmes, Béziers, Massif du Caroux (Baudière). — *Pyrénées-Orientales* : Banyuls-sur-Mer. — *Var* : Saint-Raphaël (Hanry), Prairies humides, route du Canet à la Garde-Freinet (Bouchard), Agay (Guinet) ; Les Sablettes sous les pins (Huet), Forêt du Dôm (Flahault), Le Cannet (H. Roux), Saint-Damas (Bouchard), Le Dramond (Guinet et Vilmorin), Hyères : Collines du Château, versant du Plan du Pont, berges des ruisselets temporaires (Deleuil), Roquebrune, chemin des Bétignons (Bertrand), Hyères, pelouses au Fénouillet (Albert).

4334. Isoetes hystrix Durieu

La distinction entre les deux sous-espèces *Delalandei* et *Siculum* n'étant pas toujours nettement établie dans les flores, il peut résulter quelques confusions dans les localités attribuées à chacune d'elles.

4334 A. Isoetes Delalandei Lloyd

Alpes-Maritimes : Cannes, La Roquette (Carmelat 1869), Tanneron, Castel de Guiol au nord des Adrets, semble avoir disparu de ces localités (Callé et Ozenda 77^{me} session). — *Charente-Maritime* : Landes de Bussac de Cadeuil, étang de Pierre Folle entre Bussac et Bédenac, Faurras à la Pointe à la Fumée (devenu terrain de camping). — *Corse* : Sainte-Lucie, La Trinité, Solenzora, Caste-Raggio. Dépressions inondées entre les ponts de Ventiligne et de Figari (Le Brun, Monde des Plantes 1926), Santa Guilia, Favana, Calvi (Deleuil), Ajaccio (Le Grand). Assez répandu du Cap Corse jusqu'à Bonifacio, ne quitte guère le littoral. — *Côtes-du-Nord* : Paimpol. — *Finistère* : Iles Glénans, île du Loch, île du Penfret, presque île de Kermorvan. — *Gironde* : Arcachon, Houstin La Teste, Cazaux, Lamothe, Castelnau, Caudos, Saint-Marien, Coutras, Mios, Saint-Christophe-de-Double. — *Landes* : Quelques stations çà et là au sud du bassin d'Arcachon. — *Morbihan* : Ile d'Haust (Lloyd), Ile de Groix, Quiberon, Belle-Ile. — *Deux-Sèvres* : Manthien au Pont Février (Rallet). — *Var* : Prénéfeu, Chambérion, Bormes, pelouses au Lavandou (Albert), Hyères à l'Almanenarre (herbier de Luynes 1858), Roquebrune (Bertrand), La Londe-les-Maures, talus en bordure de la route des Bornettes (Deleuil), Tanneron. — *Vendée* : Ile d'Yeu (Charrier), Saint-Jean-d'Orb. Commun dans les Landes entre le vieux château et la plaine nord-ouest de l'Ile d'Yeu. — *Vienne* : Lathus, rochers de la Gartempe. — *Haute-Vienne* : Etang de Cieux.

4334 B. Isoetes siculum Todaro

Alpes-Maritimes : Fournier 4 flores, Rouy. — *Charente-Maritime* : Bussac (Rallet). — *Corse* : Ajaccio à la chapelle des Grecs (Legrand), Caste-Raggio, prairies humides à Solenza, Porto-Vecchio (Stéfani). —

Gironde : Etang de Cazaux (Neyrault), Léognan, La Teste, Mios, Lamothe (Jeanjean, Catalogue des plantes de la Gironde 1961). — *Var* : Fournier, Rouy. — *Vienna* : Fournier (4 flores), Matelayet, Vendryès.

Je serai reconnaissant aux ptéridologues qui voudront bien m'adresser des compléments d'information résultant de leurs herborisations, permettant de tenir ainsi à jour la présente contribution, ainsi que celles des Lycopodes (Soc. Lin. 1962), des *Equisetum* (Monde des Plantes 1953), des Fougères (Soc. hist. nat. Toulouse 1939).

Présenté à la Section Botanique en sa séance du 11 mai 1963.

CONTRIBUTION A L'ETUDE D'UNE LILIACEE : ALLIUM URSINUM L. ET SES VARIATIONS

par J.-P. CLAPPAZ et R. ESCULIER.

Les Liliacées constituent une famille très homogène ; nous avons voulu voir si le genre *Allium* était susceptible de présenter des variations florales intéressantes. Nous avons donc récolté de nombreux exemplaires d'*Allium ursinum* L. entre le 3 et le 28 mai 1963 dans le parc de l'Ecole Vétérinaire de Lyon afin de les étudier.

Discussion de la systématique : les plantes du genre *Allium* furent traditionnellement placées dans la famille des Liliacées ; le botaniste HUTCHINSON les incorpora aux Amaryllidacées en invoquant le caractère ombelliforme de leur inflorescence, mais il existe une différence importante entre le genre *Allium* et les Amaryllidacées : l'ovaire des plantes de cette dernière famille est infère et adhérent alors qu'il est supère chez les *Allium* ; d'autre part, l'inflorescence des *Allium* est, pour certains auteurs, corymbiforme ; nous nous rallions à cette deuxième opinion qui semble être confirmée par la morphologie de certaines fleurs anormales. Nous conserverons la classification traditionnelle en précisant seulement que la capsule à déhiscence loculicide, le style unique et le bulbe des *Allium* les rangent dans la sous-famille des Tulipées (ou Liliées).

Description de la plante : Cette espèce se reconnaît très facilement à son odeur due à la présence de canaux sécrétant un latex riche en iso-thiocyanate d'allyle



Dans notre région, pour l'année 1963, la floraison s'est étalée du 25 avril au 30 mai, avec un maximum au 8 mai. Les feuilles, caractéristiques des Monocotylédones, ont un limbe de 3 à 5 cm de largeur, une nervure principale saillante inférieurement, et la partie basale du limbe rétrécie pour former un pétiole engainant la tige florifère. L'inflorescence corymbiforme est très étalée et presque plane ; elle est enveloppée avant la floraison de 1 à 3 spathes, nous n'en avons d'ailleurs toujours trouvé que deux. Les fleurs sont portées par des pédoncules plus longs qu'elles, les pièces du périanthe dépassent les étamines de la moitié de leur longueur, le pistil est formé de 3 carpelles, le style est unique. Les synonymes sont *Allium petiolatum* Lam., *Allium latifolium* Gilibert et *Ophioscorodon ursinum* Wallr. Il n'y a pas de bulbilles chez cette espèce.